Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20261015-2026_071-DE

Caulnes	CONSEIL MUNICIPAL DU : JEUDI 15 OCTOBRE 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 10 octobre 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 10 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à 20h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT et Catherine REHEL, Adjoints Hubert GUERIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD, Maryline CHOUX et Frédéric GASREL, Conseillers Municipaux Délégués Gaëtane PICQUET, Adrien BOUDET, Stéphanie YVERGNIAUX, Fabien CHOLET, Thierry DEBUIRE, Jérémy TANGUY, Emeline JAN, Marc PRIOL et Sabrina BARBIER, Conseillers Municipaux
Étaient absents	Tiphaine MEHEUST, Marie-Noëlle DESRONDIERS, Olivier DESRIAC et Dominique BRIAND
Pouvoir	Tiphaine MEHEUST donne pouvoir à Marie GUILLOU, Marie-Noëlle DESRONDIERS donne pouvoir à Catherine REHEL, Olivier DESRIAC donne pouvoir à Jean-Yves NOGUES et Dominique BRIAND donne pouvoir à Thierry DEBUIRE
	Secrétaire de séance : Gaëtane PICQUET

FINANCES	N° DE L'ACTE : 2026-071
Objet : Décision modificative n°2 du budget principal	

Vu l'avis de la commission finances, réunie le 29/09/2026,

Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de modifier le Budget primitif 2026.

Il convient d'adapter les dépenses en section d'investissement pour les opérations :

- 501 – Education (Construction d'un restaurant scolaire et rénovation-extension de l'école) : + 500 000 €
- 502 – Habitat, commerce (Rénovation-extension des anciennes mairie et poste) : - 40 000 €
- 503 – Sport, culture, loisirs : - 5 000 €
- 505 – Aménagement des espaces publics, voirie, chemins et réseaux : - 5 000 €
- 001 – Déficit d'investissement N-1 : - 758,37 €

En recettes d'investissement, afin d'équilibrer le budget, il convient également d'ajuster les recettes d'investissement par rapport à l'exécution réelle estimée pour la fin de l'année :

- 10 – Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : + 110 000 €
- 13 – Subventions d'investissement : - 50 000 €

Il convient également d'ajuster l'emprunt d'équilibre en recettes d'investissement : + 389 241,63 €.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20261015-2026_071-DE

Investissement							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Opération	Objet	Montant	Chapitre	Compte	Objet	Montant
23	501	Construction d'un restaurant scolaire et rénovation-extension de l'école	+ 500 000 €	10	10222	FCTVA	+ 110 000 €
23	502	Habitat, commerce	- 40 000 €	13	1321	Subventions d'investissement	- 50 000 €
21	503	Sport, culture, loisirs	- 5 000 €	16	1641	Emprunts	+ 389 241,63 €
23	505	Aménagement des espaces publics, voirie, chemins et réseaux	- 5 000 €				
001	OPFI	Déficit d'investissement N-1	- 758,37 €				
TOTAL			**+ 449 241,63 €**	**TOTAL**			**+ 449 241,63 €**

En section de fonctionnement, il convient de régulariser un oubli. La reprise de l'excédent de clôture du budget de l'accueil de loisirs du mercredi n'était pas inscrite au budget. Pour équilibrer le budget, il convient d'augmenter les recettes au chapitre 66 relatif aux intérêts d'emprunt.

Fonctionnement							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Opération	Objet	Montant	Chapitre	Compte	Objet	Montant
66	66111	Intérêts d'emprunt	+ 1 521,98 €	002		Résultat de fonctionnement reporté	+ 1 521,98 €
TOTAL			**+ 1 521,98 €**	**TOTAL**			**+ 1 521,98 €**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **MODIFIE le budget primitif conformément aux tableaux présentés ci-dessus,**
- **AUTORISE Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette délibération.**

Fait à Caulnes le 22 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

MAIRIE de CAULNES 22350